

Séance du 03 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq, le trois juin à dix huit heures quarante cinq, le conseil municipal s'est réuni à la salle de réunion, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CHABREYROU, Maire.

Étaient présents : Mmes CHABREYROU, BARBUT, M. PACK, Mme BRUNE, M. EYTIER, Mme LAVAUD, MM. THORAVAL, MERCIER, Mmes BUCKENHAM, DELAMARRE-SOULAS, M. COWEZ, Mmes GAILLARD-CHABROL, DOUBLET.

Étaient absents : M. DESCAT (absent pouvoir à Mme CHABREYROU), Mmes REYNAUD (pouvoir à Mme BUCKENHAM), CHABREYRON (pouvoir à M. PACK), MM. PUGET (pouvoir à M. COWEZ), SAILLARD.

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 et le Décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, supprimant le compte rendu des séances du conseil municipal et prescrivant l'affichage d'une liste des délibérations examinées en séances, ces dernières sont :

- Enfance Jeunesse
 - Tarifs ALSH/Périscolaire/Cantine 2025/2026
 - Règlement intérieur ALSH/Périscolaire 2025/2026
 - Tarification du séjour ETE du club ados
- Gestion du Personnel
 - Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG24
 - Adhésion au service de payes à façon auprès du CDG24
- Finances
 - Attribution des subventions 2025 aux associations
 - Programme AMELIA – 1 demande d'aide financière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40